

PAR COURRIEL

Monsieur Simon Jolin-Barrette  
Leader parlementaire du gouvernement  
[Leader.SJB@assnat.qc.ca](mailto:Leader.SJB@assnat.qc.ca)

**OBJET** : Question relative au nom du nouveau pont de l'Île-aux-Tourtes

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la question inscrite au feuillet le 26 octobre 2023 par la députée de la circonscription de Vaudreuil au sujet du nom du nouveau pont de l'Île-aux-Tourtes.

Je tiens d'abord à vous mentionner que la Commission de la toponymie est la seule instance compétente pour approuver le changement d'un nom de lieu officiel. Lors de l'étude d'une demande qui touche une infrastructure sous la responsabilité du ministère des Transports et de la Mobilité durable, ce dernier est consulté.

Je vous assure que le Ministère collaborera avec la Commission de la toponymie lors de l'étude de la demande de la députée de la circonscription de Vaudreuil qui pourrait être entreprise à l'approche de l'ouverture du nouveau pont. À titre informatif, rappelons que la mise en service complète du nouveau pont est prévue en décembre 2027.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Geneviève Guilbault

N/Réf. : 20231101-016